



**HAL**  
open science

## Genre, temporalités, pratiques des espaces

Monique Haicault

► **To cite this version:**

Monique Haicault. Genre, temporalités, pratiques des espaces : Les notions conceptualisées, de charge mentale, de rapports sociaux de sexe et de genre, les nouveaux temps sociaux observables dans les politiques temporelles des villes, constituent-elles des outils et des moyens mobilisables dans tout type d'espace?. Journée d'étude "Genre, temporalités, pratiques des espaces : quels outils, quelles approches, pour quels types de territoires? ", Le Mans - Université du Maine, Jan 2014, Le Mans, France. halshs-01060218

**HAL Id: halshs-01060218**

**<https://shs.hal.science/halshs-01060218>**

Submitted on 3 Sep 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Journée d'étude**

### **Genre, temporalités, pratiques des espaces : quels outils, quelles approches, pour quels types de territoires?**

29 janvier 2014

Le Mans- Université du Maine

**Résumé** *Monique Haicault, (sociologue, LEST, Aix-Marseille)*

***Les notions conceptualisées, de charge mentale, de rapports sociaux de sexe et de genre, les nouveaux temps sociaux observables dans les politiques temporelles des villes, constituent-elles des outils et des moyens mobilisables dans tout type d'espace ?***

Pour apporter une contribution à la Journée d'étude « Genre, temporalités et pratiques de l'espace » qui se tient à l'Université du Maine, je vais présenter quelques outils, quelques concepts forgés, enseignés, mis en œuvre au cours de plusieurs années d'enseignement et de recherches, qui peuvent être mobilisés, même si certains sont - et c'est tant mieux- encore en travail.

Pour être transférables sur de nouveaux objets, de nouveaux types d'espaces habités, circulés, comme le périurbain ou l'espace rural, je propose de les revisiter.

C'est pourquoi je serai amenée à présenter brièvement dans quel contexte ils ont été forgés, à dégager les significations qu'ils ont pu prendre, ainsi que les méthodologies d'investigation qui ont permis de les faire émerger et de les construire.

Il s'agit de trois ensembles d'outils conceptuels et/ou de champs d'observation.

Un premier ensemble autour de la notion de charge mentale du travail de gestion des espace-temps des femmes actives, une charge qui s'est alourdie par la pression temporelle due à la pluralité discordante des nouveaux temps sociaux dont il convient de spécifier l'ampleur et le caractère éminemment social.

Un deuxième ensemble autour du concept de rapports sociaux de sexe, conçu comme système d'interprétation des données de genre, permet d'identifier ses marques dans les configurations spatio-temporelles des pratiques sociales de mobilité urbaine.

Un troisième ensemble autour de la place occupée par les femmes, en tant que sujets sociaux et politiques, dans les politiques temporelles des villes, selon une approche de la question qui s'attache, soit aux dispositifs mis en place, comme les Bureaux des temps (le cas de Rennes), soit aux signes urbains comme des témoins du droit de cité et des aménagements temporels (le cas de Marseille), soit aux actions citoyennes comme la création de la Commission Consultative « Femmes et ville », appuyée notamment sur les « marches exploratoires » ( le cas de Liège ).

Ce dernier point sera abordé au moyen de vidéo effectuées dans trois villes : Rennes (2002), Marseille (2003-2024), Liège (2005), dont on visionnera quelques extraits.

## II. LE GENRE

### **Le Genre : une notion dans la pensée de la différence de sexe en sciences sociales.**

La recherche de genre s'inscrit dans une réflexion collective, engagée sous d'autres noms avant les années 1970, qui s'est appuyée à la fois sur la pratique de recherche et l'enseignement, les échanges pluridisciplinaires (colloques, Congrès, séminaires réguliers, Journées) et une pratique sociale collective. Il s'agit bien là d'une production collective (Collin a parlé d'un intellectuel collectif) qui a exercé une sorte de rupture épistémologique dans la manière de construire et de produire de la connaissance.

Sur la durée, ce courant de travaux et de confrontations a impulsé une nouvelle ère de savoirs, principalement en sciences sociales. Il a engagé une autre manière de faire de la science, par un renouvellement de la construction des objets, des approches, des méthodes et des catégories d'analyse, par l'ouverture sur des champs encore peu explorés, par l'affirmation d'objets dignes d'une investigation scientifique et par le bien fondé de la pluridisciplinarité.

Si le genre est au départ une notion anglo-saxonne, s'il a été importé dans un champ de travaux déjà bien exploré en France sur la base d'autres notions comme du sexe, sexe social, rapports sociaux de sexe, le terme même de genre -dont la traduction est ambiguë en français- dès lors qu'il s'est imposé dans la recherche en sciences sociales et au-delà, nous invite à en pointer différents usages.

Trois conceptions du genre émergent de la réflexion portant sur la pratique collective des recherches « sexe /genre ». Ces trois usages peuvent s'emboîter sans s'exclure, toutefois chaque discipline semblent privilégier un usage plus que d'autres.

Trois conceptions émergent ainsi des travaux sur la durée :

- a. Le genre comme objet de recherche : les femmes, conçues comme acteur social et politique individuel et collectif.
- b. Le genre comme outil, comme catégorie d'analyse.
- c. Le genre comme système d'interprétation.

Pour la Journée d'étude « Genre et pratiques sociales de l'espace », je propose d'évoquer surtout le genre comme système d'interprétation, au moyen du concept rapports sociaux de sexe.

#### ***Le genre comme système d'interprétation : les rapports sociaux de sexe***

Le concept rapports sociaux de sexe est à l'origine d'un courant des recherches de genre, il a donné lieu à une quantité de travaux, d'essais théoriques et d'enseignement, s'est enrichi avec d'autres apports, notamment ceux qui déconstruisent les dogmes de la sexualité et de la biologie sexuelle, mais surtout avec les notions d'agency et de performativité qui sont des notions fécondes pour nos objets que sont les pratiques sociales.

Cet ensemble conceptuel, le plus anciennement formulé et travaillé dans toutes les disciplines a très tôt montré sa capacité heuristique, d'abord dans le champ de la sociologie du travail et dans celui de la famille, dans celui des pratiques de l'espace et temporelles, puis dans le champ de l'histoire des femmes et du genre et en Anthropologie depuis plus longtemps encore (Mathieu, Tabet).

Il fait avancer la compréhension des phénomènes de domination de genre et leur place dans la production de la société. Il permet d'identifier et de comprendre l'hégémonie masculine, sa quasi universalité sous des formes socio-historiques variées, sa « violence symbolique » qui passe par le langage, les discours, les systèmes de classification, mais aussi par tous les systèmes de signes comme désignation et légitimation de l'ordre de genre. Le travail des doxas, ses institutions, ses moyens de légitimation, inscrit ce concept, ses composantes, ses modes de fonctionnement dans une science du pouvoir, de biopouvoir, du biopolitique où le genre tient toute sa place (Butler).

En effet les rapports sociaux de sexe aident à identifier les mécanismes de production et de reproduction des normes et des valeurs attachées au genre. Comment les dominés sont conduits à les reproduire, à les trouver légitimes par adhésion doxique, mais surtout comment dans et par les pratiques quotidiennes, ces rapports sociaux et leurs doxas se reproduisent, mais peuvent aussi changer d'intensité, se durcir ou se relâcher selon les périodes historiques, les actions collectives et l'état des autres rapports sociaux auxquels ils sont imbriqués.

*De cet ensemble conceptuel rappelons quelques traits expérimentés*

Il s'agit au départ de l'hypothèse théorique de l'existence d'un rapport social entre sexes sociaux asymétrique et hiérarchique qui s'impose comme légitime, fondé en nature, en essence.

Pour notre propos il est essentiel de concevoir que parce qu'ils sont abstraits et pas directement saisissables, les rapports sociaux de sexe se manifestent par contre en continu dans les pratiques sociales (individuelles, collectives, matérielles, symboliques). Eclairés par cette hypothèse on peut œuvrer à repérer ses manifestations dans les données d'enquêtes afin de sortir des simples constats. Le genre ainsi conçu va enrichir les analyses et conduire à revoir les catégories habituelles d'investigation, approfondir les sources, ne pas se contenter de chiffres établis sur la base d'indicateurs non revisités.

Rappelons que ces rapports sociaux fonctionnent comme des rapports de production actifs, car ils organisent les places, les fonctions et les rôles des hommes et des femmes, en grande partie aussi leur expérience sociale. Ils règlent et instituent pour leur part les rapports de reproduction, ceux de « la vie immédiate », régissant les alliances, l'appropriation des enfants, l'entretien des personnes et de la « domus », les codes de la sexualité, de l'affectivité, de l'intime, ceux des corps soumis au biopouvoir (Foucault) ou encore à la biopolitique (Butler).

Ils fonctionnent aussi comme des rapports politiques, présents dans les règles de la cité, les modalités d'accès aux fonctions de décision, de pouvoir, de représentation politique et religieuse. Plus qu'un simple lien entre hommes et femmes, c'est la nature même du lien qui détient une valeur explicative, car il s'agit d'une relation de pouvoir, de domination, fondant un ordre de genre sans cesse légitimé.

*Une double composante* constitutive, matérielle et symbolique (idéelle), leur offre la plasticité nécessaire pour qu'ils se recomposent dans du nouveau ou pour se durcir dans les périodes de renforcement de l'ordre social existant (par exemple le retour du pouvoir sur le corps reproducteur des femmes).

La composante matérielle se repère redisons le, notamment dans les formes variées et plastiques de la répartition sexuée des places, notamment dans les branches économiques, sur le marché du travail, dans les carrières et les rémunérations, tout autant que dans les autres instances sociales comme la famille, l'école, l'espace public, dans les espaces du politique et du religieux, dans ceux de la production et de la reconnaissance sociale des savoirs, des sciences et des arts.

La composante symbolique se manifeste au travers des systèmes de pensée, de croyances, dans les signes institués, les stéréotypes, dans le langage. Elle est « violence symbolique » au travers des systèmes d'interprétations et des codes de lecture des événements qui façonnent l'opinion. Une doxa qui fonctionnant à légitimer les positions matérielles hiérarchisées, asymétriques de genre, remplit une fonction d'ordre : affirmer sans avoir à justifier. Reposant sur le dogme de la différence de sexes fondée en nature, en biologie, en essence, cette production de croyances est incorporée comme étant de l'ordre de l'évidence, de l'universalité, de l'incontestable, elle paraît irréfutable (les sciences biologiques peuvent aujourd'hui soit légitimer ce dogme soit l'infléchir).<sup>1</sup>

#### *L'imbrication ou le croisement des rapports sociaux entre eux*

Une autre spécificité des rapports sociaux de sexe tient à leur capacité à s'imbriquer aux autres rapports sociaux pour former un système qui s'auto alimente et s'auto reproduit. Si bien que ces rapports peuvent fonctionner à la fois à l'alliance avec d'autres rapports sociaux, où ils s'atténuent (dans la famille, lors des grèves, des révolutions) et ou au contraire renforcent leur domination et fonctionnent alors en opposition, voire en antagonisme. L'imbrication aux autres rapports sociaux a suscité une création sémantique continue où se succèdent depuis la notion de transversalité, celle d'articulation, puis d'intersectionnalité, mais qui tous se démarquent d'une vision pyramidale, statique et déterministe de l'organisation sociale par un seul de l'un d'entre eux.

Les rapports sociaux de sexe sont aussi des rapports intra-sexe, le tiers-inclus. Les catégories sociales de genre ne sont pas des catégories homogènes. Les différences internes à chaque catégorie, comme les oppositions entre femmes et entre hommes sont aussi des composantes dynamiques de ces rapports. En tenir compte évite de simplifier leur repérage dans la pensée interprétative.

Deux autres notions enrichissent le concept rapports sociaux de sexe : les notions d'agency et de performativité.

Il s'agit alors d'un changement de perspective qui donne au sujet une place que la vision déterministe avait négligée. Ces notions tiennent compte du jeu incessant des pratiques sociales, de l'agir et de la capacité de conscience de soi, de la conscience réflexive des personnes, introduisant la notion délicate de réflexivité. Elle n'exclut pas la force de l'action collective mais restitue au sujet une place dans la production de la société qu'un marxisme dogmatique et figé avait négligé et refuse encore parfois.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup>Cf les travaux récents de Précille Touraille sur le dimorphisme sexuel et la différence de taille entre femmes et hommes

Le retour sur soi du sujet, par lequel la vie s'objective serait proche de la pensée de Michel Foucault, dans *Le souci de soi*, Gallimard, 1984 ; ou de celle de Pierre Bourdieu dans *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Genève, Droz, 1972 ; ou de celle d'Anthony Giddens, dans *La constitution de la société*, PUF, 1987.

Par leurs pratiques, par agency, les acteurs peuvent (on peut l'observer) déstabiliser les rapports sociaux, agir sur les conditions de leur reproduction, transgresser leurs normes. D'un autre côté, les notions de normativité de genre et d'hétéronormativité permettent d'appréhender la force de la domination symbolique au sein par exemple, de la construction des espaces de vie, de la production du territoire, des formes d'habitat, des logements, de la conception des parcours et temporalités des transports collectifs.

*Par exemple l'approche des déplacements domicile-travail et des outils d'investigations que sont les questionnaires, imposent une problématique arbitrairement masculine de cette pratique de déplacement. Nous avons déconstruit très tôt en sociologie cette fausse comparaison hommes/femmes pour montrer que les pratiques des femmes mariées ne trouvaient pas de place dans les questions posées, si bien que leurs réponses ne correspondaient pas à l'effectivité de leurs déplacements. Malgré ce travail de déconstruction, on continue de se reporter à ces enquêtes fallacieuses. Un bon exemple ici d'imposition d'une forme pensée genrée qui est toujours à déconstruire pour faire science ; faute de quoi elle est reprise telle qu'elle par certains géographes ou aménageurs du territoire qui en outre ont l'oreille des décideurs politiques.*

C'est par la recherche et le terrain que les notions et les outils proposés trouvent leur puissance heuristique. Le terrain rend visible la nécessité de déconstruire les notions courantes, d'en construire de nouvelles pour appréhender le fonctionnement des rapports sociaux, y compris dans la production de la science elle-même.

Le genre qui représente une ouverture dans l'analyse des données est aussi on le voit un précieux outil d'interprétation par le concept de rapport sociaux qui s'enrichit au fil des travaux et des apports d'autres disciplines.

Agency : un concept opératoire dans les études de genre ? *Rives Méditerranéennes*, n° 41, 2012.

Judith Butler, *Qu'est-ce qu'une vie bonne ?* Collection Manuel Palacio rivage, 2014

### III.L'espace et les temporalités des pratiques

Pour aborder la question des pratiques spatio-temporelle dans un espace considéré je ferai quelques remarques concernant l'approche de l'espace urbain, notamment la ville, qui a été progressivement adoptée dans des travaux.

#### a ) L'espace, la ville, l'urbain, le péri urbain

la coupure privé/public à revisiter

la ville, un système temporel co-inscrit dans l'espace et dans les pratiques

la ville des gens, la ville mouvement, la place du genre dans les pratiques des espace-temps.

*Dès le milieu des années 1980 le travail collectif de recherche sur le terrain ainsi que les propositions théoriques qui l'accompagnaient ont conduit à repenser les notions d'espace et de temps. La critique de la conception uniquement matérielle de l'espace et du territoire a été portée en sociologie par ce qu'on nomme aujourd'hui la recherche de genre.<sup>3</sup> Elle s'est accompagnée de la mise en question de la coupure privé/public, par une sociologie critique du travail et de la famille. La critique de la séparation arbitraire des sphères sociales et celle de la centralité du bâti dans l'approche de l'espace, se sont également nourries de l'apport d'une réflexion collective sur les nouveaux temps sociaux et leurs marques dans les temporalités urbaines et du territoire. Encreée sur la prise en compte des catégories sociales de sexe et des rapports sociaux qui les organisent, la critique de la ville comme œuvre du « décideur public oubliant la ville des gens, des usagers-citoyens »(Donzelot (2003, 2013), a débouché de son côté sur la place du genre dans les pratiques sociales de l'espace afin d'enrichir la connaissance de la ville et de l'urbain.*

La critique interroge au moins trois notions qui sont présentes dans les exposés de la Journée d'étude du Maine :

- . La mise en question de la coupure privé/public,
- . Le temps, comme dimension constitutive de l'espace
- . Les différences hommes/femmes (les gens) ; quelques traits de l'expérience sociale quotidienne genrée du temps et de l'espace.

*Les pratiques de l'espace posent les limites de la coupure privé/public*

L'espace public est lié historiquement et constitutivement aux notions de démocratie et de citoyenneté, selon la thèse développée par Habermas (1962). Lieu du politique, il est construit en opposition à la société civile (aspect politique) et à la sphère privée de la famille (aspect socioéconomique). La thèse de la coupure privé/public a été défendue également par Arendt,

---

<sup>3</sup> On prend appui notamment sur les travaux de l'APRE, (Cahiers du séminaire international Articulation Production/Reproduction 1983-1987) ; sur des articles de revues comme L'homme et la Société, les Annales de la recherche Urbaine, les Cahiers du GRIF, et sur des recherches, des cours, des films, des travaux d'étudiants et de jeunes chercheurs (sur le Travail Domestique de différentes figures de travailleuses, sur le travail à domicile et le télétravail, sur les pratiques spatiotemporelles des ouvrières de l'électronique, de l'automobile, de la confection...), qui ont conduit à déconstruire des notions de base.

dans son analyse de la cité athénienne dans la Grèce classique, enrichie par la suite dans les articles rassemblés après sa mort dans l'ouvrage paru en 1995.

L'espace public, selon ces deux auteurs est associé à l'idée de liberté, supposant l'égalité d'accès et de mobilité des personnes, des citoyens, sans distinction de sexe, de race, d'âges, de classe.

Ce que nous nommons parfois le droit de cité, le droit à l'espace public n'est pas égal pour tous, en tout temps. Déjà dans la Grèce antique, l'espace public comme lieu de la parole libre est réservé à ceux qui entrent dans la définition du citoyen athénien, sont donc exclus les femmes, mêmes athéniennes, et les métèques.

*Rappelons ici le travail pionnier de critique d'historiennes Nicole Loraux (1981, 1993), Claudine Leduc (GRIEF 1982), de philosophe Françoise Collin (1986, 1999), qui ont dénoncé cette construction du politique et de la démocratie, fondée sur la coupure et « la mise à distance des femmes », dira plus tard Marie-Blanche Tahon (2000).*

Dans une dernière préface de la nouvelle édition de "L'espace public", Habermas reconnaît devoir aux féministes, sa remise en question de l'espace public (1993). « Elles m'ont ouvert les yeux », écrira-t-il, car il n'avait pas perçu l'exclusion des femmes.

Si j'insiste ici sur la coupure privé/public c'est qu'elle correspond à une vision tenace et dominante du monde, jusqu'alors masculine, qui hiérarchise les espaces et leurs fonctions socio économiques et néglige de ce fait ceux qui relèveraient de la sphère privée. Les recherches sur les pratiques concrètes des femmes - notamment des femmes mariées actives prises dans les activités du travail domestique et familial –ont renouvelé les bases de la critique de la séparation hiérarchisée des espaces pour se porter également sur la fausse neutralité de la conception de l'urbain.

De sorte que pour nos recherches, on ne peut s'en tenir aux pratiques territorialisées qui relèveraient des seules activités du travail et des loisirs et dans les seuls espaces publics, en négligeant les pratiques de l'espace autres que celles liées au travail et aux loisirs, et cela quelque soit le type d'espace.

L'espace en tant que bien commun, est un droit universel d'accès et de visibilité, de publicisation de soi sous le regard des autres. A cause de cette visibilité, certaines femmes sont interdites d'accès libre et autonome au centre-ville, des villes, l'exercice de ce droit n'est donc pas universel. De plus l'espace public est un lieu de mise en scène de soi, de rencontre où se mettent en jeu des rites d'interaction, d'accès à l'autre (Goffman), ce qui contribue à en faire un espace de civilisation, un foyer de civilisation, comme nous l'a rappelé Jacques le Goff. Pour ces raisons, les pratiques de l'espace, de toute pratique et pour tout espace, sont toute entières des pratiques sociales. Ceci nous conduit à saisir les caractéristiques sociales imprimées dans la matérialité même des espaces, dans la construction de nos objets et le choix des terrains d'enquête.

**Questions ?** Qu'en est-il de la pleine liberté d'accès à l'espace public pour tous dans les nouvelles formes urbaines, en extension, dressées, étalées, ouvertes ou segmentées, comme dans les différentes sortes de périurbain, de rural ?

Quel espace en milieu rural remplit aujourd'hui par l'agir des pratiques sociales genrées, la fonction politique et sociale de civilisation qu'est un espace public ? Les centres commerciaux,



les places de marché, les rues autour des écoles, ou encore les médiathèques ? Comment et quels lieux remplissent les fonctions de lien social, de regards croisés, de socialisation ?

N'importe quelle rue ou quartier peuvent-ils se substituer à ce qu'est historiquement un centre-ville, avec ses cafés, ses terrasses, sa mixité sociale, sa place emblématique, le visage qu'il offre de la société civile ? S'agit-il plutôt de zones semi-publiques dès lors qu'elles garantissent une homogénéité de classe ou de culture, comme en manifestent certains quartiers ?

La recherche présentée par Nadine Cattan invite à se poser ces questions, dès lors que l'accès à certains coins de rue de Beyrouth est vécu par les domestiques sri-lankaises comme un acte et un moment d'émancipation, de liberté, une conquête, et que la géographe qui les observe et nous les rend visibles nomme avec pertinence un tran-territoire.

## **b ) La ville comme système temporel**

Le temps est un objet anthropologique, il est au coeur de l'expérience humaine individuelle et collective (Simmel).

Le temps est aussi un objet politique (il est présent dans les règles de la cité et dans celles de l'aménagement du territoire (Boulin, 2002), aussi de son écologie (Grossin, 1997). Il s'impose à tous par une sorte de violence symbolique qui s'ancre dans la dureté matérielle des pressions quotidiennes.

Il est aussi un objet économique, actif dans le rapport salarial, il fait pression sur l'emploi, le marché du travail, la durée du chômage, il est une pièce centrale du système de production du capitalisme mondialisé.

*des formes de résistance ou de contournement sporadiques émergent comme aujourd'hui en Espagne où se mettent en place des banques de temps qui déjouent la relation valeur du travail et prix, en généralisant le troc de temps équivalent pour n'importe quelle tâche échangée.*

Enfin il est une construction sociale, les travaux de Elias, de Simmel, ceux de Thompson, montrent qu'il est, à l'instar de l'espace, un outil historicisé du contrôle social.

*Du temps-horloge aux temporalités irrégulières enchevêtrées : un nouveau système temporel*

Le temps-horloge qui a succédé au temps lunaire puis solaire est apparu avec l'avènement de l'industrie. Il a été un temps hégémonique grâce à sa mesure par l'étalon heure. Sa construction historique et sociale (E P Thompson, 1979), en accord avec les normes du système productif capitaliste, a conduit à le généraliser et à l'imposer. C'était un temps homogène, régulier, successif, arithmétique, additionnable. Ce temps du salariat, de la fabrique aux grandes entreprises a été concomitamment celui des villes et des transports collectifs. (Haicault, 2000)

*La réflexion de E.T. Thompson sur les conditions sociales d'émergence du temps industriel est un bon outil méthodologique et épistémologique qui permet d'interroger le passage à un nouveau temps social. cf Haicault, Note de lecture de l'article d'Edward P Thompson, « Temps, travail et capitalisme », revue Libre n° 5, 1979, mise sur le site web du LEST, 2004*

Un nouveau système temporel apparu au sein des sociétés occidentales, puis imposé à toute la planète, a accompagné le changement des types de production et des manières de produire, la circulation des éléments de la production, la multiplicité dérégulée des formes d'emploi.

L'augmentation continue de la vitesse et la réduction des distances, bousculent partout l'étalon heure de l'âge industriel.

Le temps multiple, hétérogène et irrégulier échappe à toute mesure normative. Les notions de délais, de résultat, de forfait, remplacent celles qui mesuraient le temps effectif d'exécution, base alors de la rémunération du travail, si bien que la durée du « travail » empiète désormais sur le privé et fait basculer les temps de déplacement et de loisirs, dans du temps travaillé.

Les temporalités du nouveau temps social ne s'additionnent plus mais se superposent, s'enchevêtrent et entrent en conflit avec le temps-horloge qui résiste mal (les horaires du commerce de nuit, du dimanche), en conflit entre elles du fait de leur hétérogénéité, si bien que certaines de courte durée doivent s'articuler à des temps longs, à des durées étirées, événementielles (les transports en avion, les matchs de foot qui paralysent les villes), et qui pour beaucoup sont peu prévisibles. Ces caractéristiques augmentent la pression temporelle à laquelle sont soumises les pratiques de l'espace.

En effet, les nouveaux temps sociaux s'inscrivent dans l'espace, dans les agglomérations urbaines et périurbaines où ils se manifestent par des flux de déplacements, des engorgements, des paralysies, dues notamment aux moyens individuels et collectifs de mobilité, si bien que la gestion des temps de la ville est un signe fort de l'état de la politique d'une ville en matière de prise en compte des temps sociaux.

Le nouveau système temporel a pu être identifié par observation, dès le milieu des années 1980 y compris par enregistrements audiovisuels dans le champ domestique, où se sont manifestées les différences de rythmes, de cadences, de durées et d'agencements temporels multiples et emboîtés de la vie familiale, signe des transformations du temps. Ce nouveau temps social généralisé exige dans les pratiques toujours plus de flexibilité, alors qu'il est paradoxalement prompt à se durcir et à bloquer.

Une étude sur les politiques des villes en matière de temps, effectuée au milieu des années 2000, a permis de constater une grande variabilité dans les mesures prises par les villes dans leur politique temporelle pour soulager la pression temporelle des citoyens. Les meilleures sont celles qui travaillent en partenariat avec des associations de citoyens, avec des collectifs de femmes, comme l'ont fait les Pays Nordiques, le Québec depuis plusieurs décennies, ou l'Italie qui a créé depuis plus de 20 ans des Maisons des temps avec des tables quadrangulaires de partenaires, pour se concerter sur les usages. La France avec un retard considérable en la matière a commencé à partir de 2000 (Poitiers, Rennes, Belfort) à créer des Bureaux des temps. C'est pourquoi en 2003 j'ai tenté à Rennes d'observer directement la ville des gens, des femmes, car c'était, avec Poitiers une ville pionnière en France.

Toutes ces remarques invitent à enquêter sur les pratiques de l'espace sans omettre de spécifier, avec quelques indicateurs précis, l'état des aménagements temporels de l'espace étudié, tels qu'ils se présentent en direction des acteurs sociaux et sexués.

Les pratiques de l'espace dépendent donc de ces considérations concernant le rôle que jouent les temps de la ville, autant d'exigences pour le chercheur qui s'ajoutent à celles qui doivent tenir compte des modalités sexuées d'accès à l'espace public, ainsi qu'aux spécifications genrées de l'espace enquêté qui se donnent à voir dans la matérialité de sa conception.

Hannah Arendt, 1995, *Qu'est-ce que la politique ?* Paris Seuil.

Jean Yves Boulon ( Mückenberger ), 2002, *La ville des temps*, Aube Datar

Françoise Collin, 1986, Hannah Arendt, *Les Cahiers du GRIF*, n°. 33

Françoise Collin 1999, *L'homme est-il devenu superflu ? Hannah Arendt*, Odile Jacob.

Jacques Donzelot, 2003, *Faire société : La Politique de la ville aux Etats-Unis et en France*, Paris Seuil.

La revue Esprit, 2013, *Tous périurbains*, n° mars-avril.

Ervin Goffman, 1979, *La mise en scène de soi de la vie quotidienne*, Tome 2, *Les relations en public*, Paris, Minuit.

William Grossin, 1997, *Pour une science des temps, introduction à une écologie temporelle*, Toulouse Octarés

Jürgen Habermas, 1993, *L'espace public*, Paris Payot, (1ère éd.1962)

Monique Haicault, (2000), « Du temps du travail industriel à la pluralité des temps sociaux, quels acquis pour la sociologie du travail ? », *Où va le temps de travail ?* (de Terssac, Gilbert et Tremblaye, Diane (dirs). Toulouse, OCTARES.

Monique Haicault, et Marie-Blanche Tahon, (2000), « Les tiers inclus dans les rapports sociaux de sexe ». *Le genre : de la catégorisation de sexe*. UTINAM, (revue de Sociologie et d'Anthropologie) n°5, Presses Universitaires du Mirail.

Monique Haicault 2000, *L'expérience sociale du quotidien, corps, espace, temps*. Presses de l'Université d'Ottawa. Collection Théories sociales.

Nicole Loraux, 1981, *Les enfants d'Athéna. Idées athéniennes sur la citoyenneté et la division des sexes* Maspero. Et *L'Invention d'Athènes*, 1993 Payot.

### **c) La place du genre dans les pratiques de l'espace et ses caractéristiques**

*L'hypothèse que les pratiques ordinaires de l'espace ont des caractéristiques sociales liées au genre s'est renforcée au fil des recherches et des travaux par la prise en compte des pluritemporalités, celles des pratiques, celles des espaces. On est sorti de l'idée de la neutralité de l'espace, grâce aux nombreux travaux qui montrent notamment une spatialisation des classes sociales, mais l'espace pensé par ses concepteurs véhicule aussi une vision surplombante, masculine du territoire, portant inconsciemment les stéréotypes de genre. Ces considérations toujours en travail nous conduisent à renouveler la construction des objets de recherche et à repenser nos outils d'investigation et de traitement des données d'enquête.*

Les doxas constitutives des rapports sociaux de sexe sont actives encore aujourd'hui dans la pensée, la construction et l'aménagement des territoires et des habitats. En effet des éléments de la coupure espace privé /espace public, se retrouvent dans la pensée de l'espace en sphères sociales portant les stéréotypes de rôles sexués distincts. En outre le décideur public longtemps hégémonique dans la construction de l'espace et de l'aménagement du territoire- en France notamment- a pris en compte tardivement la participation des acteurs et leurs pratiques concrètes pour penser les espaces et les territoires. De son côté la recherche urbaine a tout un temps ignoré la dimension temporelle des espaces et la place du genre dans les pratiques des acteurs sociaux sexués.

Ces remarques invitent à la vigilance épistémologique dans la construction des nouveaux objets de recherche sur l'espace. Il est nécessaire de spécifier sous quels traits sont appréhendés les espaces concrets, ville, quartiers, péri-urbain, zones rurales. La question s'est posée au cours de la Journée notamment à propos du péri-urbain toulousain. Au milieu des années 80 nous avons filmé, photographié, enquêté dans ces zones urbanisées, pensées uniquement en habitat individuel sans espaces communs pour les jeunes, sans espaces communs pour les femmes, chacun, chacune enfermés chez soi. La recherche de Lionel Rougé a montré qu'au fil du temps les familles (les femmes) qui demeurent dans le péri-urbain ont tissé des liens pour y mieux vivre, ce qui font de ces zones d'habitat quelque chose qui s'apparenterait à une vie de quartiers, tournée aussi vers la ville proche. La recherche tend à montrer que ce sont les pratiques sur la durée qui font quartier, en dépit des caractéristiques de l'espace bâti et urbanisé.

La place des pratiques, des trajectoires et du genre (les femmes) dans les phénomènes d'appropriation et d'occupation de l'espace bâti a été au centre de quelques appels d'offre pionniers au début des années 1980. Rappelons à ce sujet l'appel à recherches « Femme et Habitat » commanditées par le Plan construction (1982) - le premier sur cette thématique – qui cherchait à mieux comprendre la mobilisation familiale pour l'accession à la propriété, thématique à laquelle nous avons apporté une ample contribution<sup>4</sup> ; ou bien celui confié au Centre de Sociologie Urbaine par le Ministère de l'Urbanisme et du Logement en 1982-1984, pour lequel nous avons effectué une recherche sur les ouvrières de Renault à Dreux, un des

---

<sup>4</sup> Monique Haicault, Héléne Coucoureux et Martine Pagès, 1985, *La vie en deux, ouvrières de l'électronique du périurbain toulousain*. Paris. Ed Plan construction. ( un grand jeu de photos des intérieurs et extérieurs).

*Marie Thérèse, la vie en deux*, document filmique de Monique Haicault, 52 mn, 1984, numérisé en 2007

quatre volets de l'importante recherche collective « Comme on fait sa vie ». <sup>5</sup> Aujourd'hui (mai 2014), l'Ined propose à nouveau le thème « Femmes et habitat : une question de genre ? », mais l'état des lieux des recherches sur le thème ne mentionne pas celles du Plan construction « Femmes et habitat », de l'époque.

Plus tard d'autres appels d'offres se sont intéressés à la mobilité dans l'espace, aux déplacements dans l'aire urbaine, aux moyens de transports utilisés, aux usages sociaux de l'espace. Une thématique nouvelle à laquelle nous avons apporté une contribution sur le site de l'agglomération Marseillaise, en réponse à l'appel d'offres du Pirville et du Prédit « Prospectives de mobilité » (1997) <sup>6</sup>

D'une manière générale, les pratiques spatiotemporelles varient en fonction du moment de la biographie, ce qui ne facilite pas les enquêtes qui se contenteraient volontiers d'un seul facteur de détermination sociale comme l'origine sociale, le niveau scolaire, ou bien la profession au moment de l'enquête alors que les nomenclatures classiques sont modifiées depuis la mondialisation. Les biographies, qui ne sont plus des trajectoires linéaires ; elles sont faites de bifurcations, de périodes de chômage, de changements de résidence, de modifications familiales fréquentes, qui ont leurs répercussions sur les pratiques domestiques, la gestion des espace-temps et les pratiques de l'espace.

Les méthodes d'investigation expérimentées tiennent compte de la dynamique des trajectoires : monographies, récits de pratiques, mais aussi approche de l'histoire individuelle saisie sous 3 ou 4 dimensions : « formation, travail », « famille, couples, enfants », « lieux de résidence, types d'habitat », « santé, accidents », qui prennent sens d'être mises en correspondance les unes avec les autres.

La notion de configuration temporelle établie avec les étudiants est aussi un outil d'investigation qui permet d'approcher concrètement la multiplicité des lieux et des espaces circulés constitutifs d'une pratique sociale. Cinq types de temps les façonnent : le temps professionnel, le temps domestique et familial, le temps des loisirs, le temps pour soi du ressourcement, le temps civil et civique de la vie en société. On se démarque ainsi de la notion travail- hors travail, critiquée en son temps, on l'a dit, par les chercheuses de l'APRE.

Un autre outil d'analyse est la notion de charge mentale. Elle s'est imposée dans l'étude de la vie en deux des ouvrières de l'électronique en périurbain à Toulouse pour qualifier le poids que représente la gestion ordinaire complexe et ritualisée mais exigeant de la flexibilité pour intégrer l'évènement, l'imprévu dans l'ordonnement ordinaire. Il s'agit d'une compétence de type managérial, non reconnue comme tel qui passe entre les mailles des questionnaires classiques de type budget-temps (calqué sur la mesure du temps-horloge). Elle est apprise dans la pratique quotidienne et les charges dues aux places occupées dans les rapports sociaux actifs dans toutes les sphères sociales. La méthode des trajectoires et celle du récit d'une journée d'activités depuis le lever au coucher ont toujours porté leurs fruits.

---

<sup>5</sup> Danièle Combes, Monique Haicault, 1984 « Des familles sur la corde raide, les femmes OS chez Renault à Dreux » dans « *Comme on fait sa vie* », CSU. CNRS. Les rapports n'ont jamais été publiés et ne sont pas cités

<sup>6</sup> Monique Haicault et Sylvie Mazella, 1997, *La ville en mouvement, plurimobilité des jeunes retraités dans Marseille*, LEST, Pirville.

Monique Haicault, 1997, *La ville en mouvement plurimobilité des retraités dans Marseille*. In *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°74 pp 145-146

Dans la recherche sur Marseille on a construit l'objet mobilité urbaine en essayant de mêler espace, temps, motifs, fréquence. On a défini la plurimobilité comme « le maillage d'une diversité d'espaces circulés aux temporalités spécifiées ». La mobilité est ainsi la rencontre entre des pratiques d'acteurs et des territoires concrets. Cette hypothèse s'écarte de l'idée courante de trace, de segment dans un espace souvent peu identifié.

Pour rendre compte des pratiques de plurimobilité ainsi définie, on a tenté de construire des formes urbaines de circulation. Au sens de Simmel, la notion de forme est un tout articulé qui tire son sens de sa globalité et non de l'addition de ses dimensions. Les formes de spatialité, de plurimobilité représentent l'inscription des déplacements temporalisés et motivés dans un espace diversifié selon quatre types d'espace urbain : (quartier habité, centre-ville, inter-quartiers, intercommunalité ou résidence secondaire), sans négliger les zones délaissées ou méconnues de l'espace, indicateur d'une vision de l'espace qui apporte du sens à la forme circulée.

L'hypothèse de formes de mobilité comme autant de configurations organisées, a donné lieu à une méthodologie emboîtée, comprenant des données statistiques sur la population enquêtée, des questionnaires assez fouillés, des entretiens approfondis pour quelques figures sociologiques de mobilité issues des traitements statistiques. Chaque forme résulte d'un traitement qui a présenté l'avantage de faire émerger des régularités à partir de pratiques imbriquées. Chacune part du lieu du domicile dans l'espace urbain autour duquel s'inscrit une spatialité, plus ou moins étendue et plus ou moins dense pour signifier une fréquence temporelle.

Pour rendre compte de l'efficacité de cette méthodologie je propose quelques résultats qui soulignent la place du genre dans les pratiques de mobilité spatio-temporelle.

*Quatre grandes formes sociologiques de mobilité émergent des analyses :*

*- la forme la plus fréquente couvre la totalité de l'aire urbaine considérée, avec des zones de plus grande fréquence. Elle manifeste une expérience intense de la ville par une mobilité ouverte sur tous les types d'espaces, pour des motifs extrêmement divers. Elle est plus fréquente chez les hommes, correspondant, chez eux, à une très forte utilisation de l'automobile. Elle oppose les générations de femmes, car elle est quasiment absente chez les plus âgées, offrant là un bel exemple de lecture de l'imbrication des rapports sociaux. Les plus jeunes encore peu nombreuses se rapprocheraient des hommes. Ce sont elles qui cherchent à contourner la dette entre générations.*

*- Une forme compacte autour du domicile s'oppose à la précédente. Peu fréquente, elle réduit la mobilité au quartier et à des motifs de sortie, liés au travail domestique et aux services de proximité. Elle est principalement le fait de femmes et d'hommes âgés, à faibles ressources, de peu d'instruction, n'ayant jamais acquis une expérience active de la ville. Ils vivent une urbanité de voisinage et de consommation routinière. Les temporalités des hommes sont un peu plus variées. Les femmes limitent leurs sorties à l'intérieur d'une plage horaire singulièrement réduite, commune à toutes. Les déplacements se font à pied, en autobus pour les femmes ou en métro pour les hommes, dans tous les cas la voiture est très peu utilisée.*

*- Une autre forme de spatialité pose un problème de citoyenneté. Elle s'ouvre largement sur une pluralité d'espaces par une mobilité intense, une grande expérience de la ville, dans une bonne diversité de temps sociaux. Toutefois, elle cherche à éviter le centre, l'espace public, pour se dilater vers des lieux de loisirs et de ressourcements, situés davantage à l'extérieur de l'aire urbaine. Elle est le fait d'hommes et de femmes à bon niveau d'études,*

qui à l'heure de la retraite circulent encore beaucoup en ville, principalement en voiture. Par crainte de l'insécurité urbaine, ils délaissent de plus en plus les lieux publics, du moins au-delà de certaines heures, montrant par là combien les temporalités urbaines peuvent codifier les comportements. Le dépérissement des centres urbains déploré par les urbanistes et les sociologues, ainsi que par les artistes s'explique par les pratiques de ces citoyens-circulants. Ils seraient pourtant de bons acteurs des urbanités, dans la mesure où, déjà très actifs dans les associations et pleins d'idées pour aménager leur ville, ils pourraient la faire bénéficier de la richesse de leur expérience de citoyens. Mais ils ont renoncé à fréquenter le centre-ville le soir et la fin de semaine. Leurs pratiques contribuent à transformer les anciens centres urbains en déserts dès la fin du jour et hors des temporalités marchandes.

- Une dernière forme, concentrée sur le quartier autour du domicile, pointe une antenne vers un lieu précis, très à l'écart de l'aire urbaine. Elle témoigne d'une expérience de la ville qui a toujours été limitée au quartier ou à une Grande Surface d'achat un peu éloignée. Les déplacements très fréquents dans le quartier apparentent cette forme à la deuxième, toutefois cette forme s'ouvre sur un espace urbain élargi. Dans cette sorte de canal s'engouffrent des relations familiales avec enfants et petits-enfants et les échanges entre générations. Relativement fréquente, elle ne distingue les hommes des femmes que par les motifs de sortie, plus ludiques et sans but chez les hommes, plus familiaux et domestiques chez les femmes. Enfin, comme dans les autres formes, les temporalités sont toujours plus déployées chez les hommes. De larges zones d'ombre noircissent ces spatialités urbaines.

### ***Quelques traits des différences hommes/femmes émergent des travaux cités***

Les femmes observées interrogées, les femmes mariées, sont les virtuoses d'une gestion flexible des temps sociaux multiples. Elles jonglent au quotidien avec la pluralité hétérogène des temps sociaux pour les coordonner. Elles jouent avec des médiations, leur corps, les espaces et les temps eux-mêmes, afin d'effectuer chaque jour « la gestion ordinaire de la vie en deux » qui permet d'alléger « la charge mentale ». Toutes les femmes fabriquent de l'organisation ; si celle-ci varie en fonction de facteurs sociaux repérables, « la charge mentale » renvoie toujours à maîtriser les durées et les pluriactivités enchevêtrées, pour cela les femmes mettent place une organisation souple, mais toujours plus ou moins ritualisée, qui permet notamment de conjurer la reproduction incessante du « désordre ».

Quant aux aires de mobilité il est nécessaire d'affiner les questions et l'observation pour dégager des différences. Les femmes mariées actives dessinent des aires de déplacement, en aller et retour, qui sont gommées en partie par les questions standardisées, elles s'arrêtent plusieurs fois sur un parcours pour une activité ou une autre reviennent pour tenir compte des horaires, alors que les hommes préfèrent une mobilité en segments plus longs.

D'une manière générale les moyens de déplacement différencient les hommes des femmes, surtout chez les plus âgés. Les hommes utilisent la voiture et le métro (Marseille), d'autres pratiquent la marche à pied ; les femmes, quant à elles, préfèrent le bus, les transports collectifs de surface ou la voiture. Le poids des générations pèse sur les pratiques et les moyens de mobilité, il est davantage marqué chez les femmes. Au tournant des années 1960, en effet l'automobile a signé la conquête de l'espace par les femmes, celle de l'autonomie de leur déplacement, leur « droit de cité » ; cette conquête différencie clairement les générations et les appartenances culturelles. La conquête de l'autonomie est le noyau symbolique invisible de beaucoup de pratiques sociales des femmes, celles de leur mobilité, celles de leur place sur le marché du travail et son maintien ; les motifs économiques ne sont pas les seules motivations de l'agir des femmes.

Les enregistrements effectués en direct sur la présence des femmes en nombre dans l'espace public de quelques villes au cours des années 2002-2005, confirment l'hypothèse de pratiques genrées de l'espace, principalement de l'espace public comme lieu de la démocratie vivante et du droit de cité. Ces images figurent dans le document audiovisuel de la série « Temps des femmes, temps des villes ».

L'expérience sociale du quotidien des hommes actifs les place encore souvent - mais pour combien de temps encore - dans du temps différent de celui des femmes. Il s'agit d'un temps plus homogène, linéaire, successif, quantifié et quantifiable, borné et vécu comme un capital-temps à optimiser. Les hommes actifs ont tendance à caler encore leurs pratiques sur du temps-horloge, du temps industriel, même en famille. Enfants, ils ont été socialisés très tôt à vivre selon du temps linéaire, homogène, borné, leurs mères comblant par leurs pratiques les activités mobilisant d'autres types de temporalités (préparation, anticipation, durées).<sup>7</sup>

La configuration temporelle des hommes correspond à une addition de temps arithmétique, d'horaires simples et de tâches aux contenus spatio-temporels simples. Les temps du travail professionnel s'agencent avec l'heure bien réglée de l'école pour accompagner un enfant par exemple. Les horaires qui entrent dans leur configuration temporelle sont plus rarement superposés aux diverses temporalités d'une pluralité d'activités. Enfin les aires qu'ils dessinent à l'heure de la retraite sortent plus volontiers de l'aire étroite du quartier que celles des femmes dans les mêmes situations.

**Conclusion.** La réflexion à laquelle le genre engageant chercheuse, chercheur, permet de lever les obstacles épistémologiques que sont les présupposés liés au genre et ceux relatif à la fausse neutralité des espaces. Les pratiques sociales dans des espaces spécifiés portent des signes de la diversité des expériences des acteurs qui s'inscrivent toujours dans une imbrication de rapports sociaux, genre, milieux sociaux, générations, ethno-cultures. Les différents travaux valident l'hypothèse que ce sont les gens qui font la ville, en dépit des conditions matérielles des « faiseurs de ville » comme les nomme Thierry Paquot.<sup>8</sup>

Les pratiques se présentent comme le maillage de deux dimensions de l'espace : la dimension matérielle, donnée par le cadre bâti, aménagé, urbanisé, le territoire dont la production est genrée ; la dimension des usages sociaux, ceux qu'en font les acteurs qui sont eux aussi dépendants des expériences sociales de genre.

Une science de la ville ne peut se dispenser de l'étude des pratiques sous les deux composantes, temps et genre.

Les travaux présentés lors de la journée soulignent la nécessité de repenser le matériau sur lequel on travaille et de mettre en dialogue la diversité des approches, des méthodes, des outils, des catégories d'analyse et d'interprétation. La richesse de ces moments de mises en commun pluridisciplinaires rappelle que ces outils et ces moyens au service de la connaissance sont toujours en travail. Les échanges valident le bienfondé de Journées d'étude comme celle-ci par lesquelles nos disciplines prennent leur force et leur saveur

Base de la communication de janvier, remaniée en mai 2014

---

<sup>7</sup> Monique Haicault, 2000, *L'expérience sociale du quotidien, corps, espace, temps*. Presses de l'Université d'Ottawa. Collection Théories sociales.

<sup>8</sup> Thierry Paquot (dir) 2010, collectif. *Les faiseurs de ville*, Archigraphy Poche.